

Demande du locataire de restitution du dépôt de garantie en location vide

Pour les baux conclus avant le 26 mars 2014

Modèle de lettre donné à titre indicatif, destiné à vous aider à rédiger votre propre courrier : il est de votre responsabilité de vérifier qu'il correspond bien à votre situation. Pour toute information complémentaire consultez l'ADIL du Tarn.

Référence :

Article 22 de la loi du 6/7/89

Coordonnées du locataire

Coordonnées du bailleur

A.....,

Le

Lettre recommandée avec accusé réception

Objet :

Demande de restitution du dépôt de garantie

Madame, Monsieur,

Locataire(s) du logement sis en vertu du contrat de location conclu le, nous vous avons remis les clés dudit logement en date du, au terme de notre préavis.

Nous vous demandons par la présente de bien vouloir nous restituer notre dépôt de garantie d'un montant de..... €. Le délai légal de deux mois étant écoulé. Si des rétentions devaient être pratiquées, nous vous prions de bien vouloir nous en communiquer les justifications (*article 22 de la loi du 6.7.1989*).

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Signature